

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

E-mail : .....

## Bulletin d'adhésion

**OUI**, je désire soutenir l'action de l'association Orgues et Musiques à Saint Merri et j'adhère à ses statuts.

**Cotisation normale : 15 €**

**Cotisation chômeur / étudiant : 10 €**

**Don de soutien : ..... € (1)**

A Paris, le

Signature,

**Chèque à libeller à l'ordre de « Orgues et Musiques à Saint Merri »**

(1) Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout don, conformément à l'article 200 du Code général des impôts ; votre don vous donne droit à une réduction d'impôts de 60 % de son montant total.

## L'objet de l'association

Promouvoir la restauration des orgues de Saint Merri. Encourager le rayonnement de la musique d'orgue en tant qu'élément majeur de la liturgie. Contribuer à la connaissance et à la diffusion du répertoire classique de l'orgue à Paris.

## Qu'est-ce qu'un orgue ?

L'orgue est un grand instrument à vent, composé de nombreux tuyaux que l'on fait résonner par l'intermédiaire de claviers, en y introduisant de l'air au moyen d'une soufflerie.

On mesure l'importance d'un orgue à son nombre de jeux. Un jeu équivaut à une série de tuyaux donnant un certain type de sonorité, chacun porte un nom : Montre, Bourdon, Trompette, ... Un tuyau ne peut produire qu'une seule note, et il se mesure en pieds. Ainsi, les tuyaux les plus grands peuvent atteindre jusqu'à 32 pieds, et les plus petits, pour les notes les plus aiguës, à peine quelques centimètres.

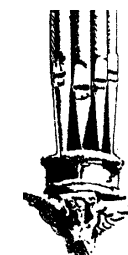
Le plus grand orgue de France - celui de Notre-Dame de Paris - possède plus de 110 jeux répartis sur 5 claviers et un pédalier. Le pédalier est un clavier que l'organiste actionne avec ses pieds, la plupart des orgues en possèdent un.

Il y a de très nombreux instruments en Ile de France : 660, dont 130 sont propriété de la Ville de Paris. Certains sont classés monument historique, tel le grand-orgue de l'église Saint Merri (75004).

(Association créée le 22 mars 1993, conformément à la loi du 1er juillet 1901 et publiée au Journal Officiel de la République Française n° 14 le 7 avril 1993 - SIRET 48499567500010 / 913E).



ORGUES ET MUSIQUES A SAINT-MERRI



## Association Orgues et Musiques à Saint Merri

76, rue de la Verrerie 75004 Paris

☎ 01.42.71.93 93

<http://membres.lycos.fr/orgmerri/>

association loi 1901  
76, RUE DE LA VERRERIE - 75004 - PARIS

## Saint Merri et ses orgues, aujourd'hui

Les Orgues de Saint-Merri comptent parmi les plus belles et les plus réputées de Paris. Les grandes heures de l'histoire de l'orgue Français ont eu lieu autour de cette tribune prestigieuse. De grands compositeurs (Lebègue, Dandrieu, Saint-Saëns notamment), des organologues ou musicologues (Norbert Dufourcq) et grands interprètes (Marie-Claire Alain, Gaston Litaize, André Marchal, Antoine Reboulot, Daniel Roth entre autres) ont illustré l'instrument par leurs enregistrements (premières intégrales ou essentiel de l'œuvre de Bach, Couperin, Boëly et Lebègue).

Si les deux instruments (grand-orgue et orgue de chœur) participent, tant comme solistes que pour accompagner le chant des fidèles aux offices dominicaux ainsi qu'aux mariages et enterrements; leur mauvais état actuel autorise insuffisamment leur jeu lors de concerts, alors qu'un public nombreux venait de toute l'Europe pour assister aux récitals d'orgue à Saint Merri entre **1947** à **1970**. Deux concerts sont organisés chaque semaine par l'Accueil Musical à Saint Merri. Gratuits, régulièrement annoncés dans la presse, ils correspondent à une forte attente d'un public demandeur d'un nombre croissant de manifestations musicales de styles variés dans un édifice où il aime à se retrouver. Le jeu de l'orgue soliste se trouve encore exclu de ces manifestations.

A l'initiative de la Mairie de Paris, au printemps **1999** la machine Barker (organe de transmission des notes, des claviers aux tuyaux) et la soufflerie du grand-orgue ont été restaurés par la Manufacture Vosgienne de Grandes Orgues. Ces travaux se sont élevés à plus de 16.769,39 €. Une partie de ces travaux a été financée par l'association Orgues et Musiques à Saint Merri. L'orgue de chœur a bénéficié d'un « mini » relevage en novembre **1999** et du remplacement des moteurs de tirage de jeux en septembre **1998**.

Les travaux effectués restent insuffisants, même s'ils permettent de maintenir l'instrument dans un état fonctionnel suffisant pour les offices, et d'envisager quelques animations et concerts. Il ne s'agit que d'une première tranche, car les organistes doivent encore faire face à de nombreux problèmes :

- le tirage de nombreux registres est défectueux ; les six combinaisons générales ajustables, les deux combinaisons pousoirs de tutti et « l'annulateur » général des registrations sont hors service.
- en raison d'une absence de relevage (dépoussiérage complet des tuyaux, révision et vérification des différentes structures...), de grands tuyaux très abîmés s'affaissent et commencent à s'écraser ; certains ont même dû être déposés à titre préventif.
- des arrivées d'air trop froid et la proximité des verrières ne facilitent pas le maintien de l'accord.  
Parce que le grand-orgue de Saint Merri représente l'un des plus grands instruments néoclassiques, l'un des derniers témoins non détruits de cette esthétique, peut-être le plus connu et le plus réussi, **il convient d'y apporter le plus grand soin**, de promouvoir et mettre en valeur ce bel instrument situé dans une église centrale, parmi les plus visitées du cœur de la capitale, toute proche du Centre Georges Pompidou et de l'Hôtel de Ville.

Organistes titulaires actuellement à l'église Saint Merri :

**Jean-Marc LEBLANC**  
**Stéphane BECHY**

## L'association « Orgues et Musiques à Saint Merri »

L'association Orgues et Musiques à Saint Merri, association selon la loi de 1901, créée en mars 1993, a pour but de faire connaître les grandes-orgues historiques de Saint Merri, et travaille en vue de leur restauration. La restauration de l'orgue de Saint Merri, monument historique classé, ne peut être réalisée sans les concours techniques et financiers de la Ville de Paris, propriétaire de l'instrument, ainsi que ceux du Ministère de la Culture. C'est un dossier long et complexe dont l'aboutissement nécessite l'énergie regroupée de nombreuses bonnes volontés, et en particulier, la dynamique d'une association.

Au début de **1998** nos grandes orgues étaient devenues quasiment muettes. Une première tranche de travaux est effectuée en **1999** par la Ville de Paris avec le concours de l'association Orgues et Musiques. Ces travaux sont complétés par un ensemble d'améliorations et d'actions d'entretien assumées par l'association Orgues et Musiques. Chacun peut le vérifier : il y a bien longtemps que l'orgue n'avait sonné comme il sonne aujourd'hui. Un tel succès nous encourage à poursuivre notre effort pour révéler tout l'éclat exceptionnel de cet instrument historique. Il faut encore de nombreux travaux, chacun révélant de nouvelles couleurs, de nouvelles possibilités musicales.

**Votre soutien peut prendre la forme d'une adhésion à l'association Orgues et Musiques à Saint Merri, ou celle d'un don, fiscalement déductible à 60 %** (cf. article 200 du code général des impôts). **Par ce geste de soutien, vous rejoignez tous les passionnés qui au sein de l'association ont permis à cet instrument de rester le témoin et l'acteur de 5 siècles de grandes musiques ....**